

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2020

Membres présents : B. BARDET, M. CANTIN, L. CARON, F. CHABERT, JP CORDENOD, P. FAUVET, J. GAUGE, M. HARNAL, O. JOLY, R. MARECHAL, F. MEUROU, A. MONCEL, JL LEBOEUF, P. PARE, C. PUVILLAND, M. PUDDU, G. RAMAKERS, K SUTTER, JL REVEL, E. STUTZ, M. WIEL

Excusés : D. GOUDARD, Y. LAURENT, J.M. CURNILLON

Absents : F. BOUDOURESQUE, P. ROBIN

Secrétaire de séance : G. RAMAKERS

Convocation et affichage : 16 janvier 2020

### Approbation du dernier conseil municipal

Le compte-rendu est approuvé (6 abstentions pour absence)

Les habitants de Champ Bouilloud relèvent que leur adresse est souvent mal orthographiée (X au lieu de D). Ils tiennent à ce que cette erreur d'orthographe ne se réitère pas.

### Débat d'orientations budgétaires 2020

*Le budget a été construit à partir des résultats provisoires, les comptes n'ont pas été vérifiés, la Trésorerie n'ayant pas encore donné ses chiffres.*

### **Vote des taux de fiscalité**

Le budget 2020 est construit sans augmentation des taxes communales, la dernière augmentation remonte à 2001.

Pour rappel

- |                                   |                                |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| •Taxe habitation : 11,85 %        | moyenne de la strate : 13,40 % |
| •Taxe foncière : 14,72 %          | moyenne de la strate : 17,65 % |
| •Taxe foncière non bâti : 48,81 % | moyenne de la strate : 49,37 % |

Le produit attendu sera confirmé ultérieurement par les services fiscaux (compte 73111 du budget général)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de reconduire les taux de fiscalité sans augmentation

### Fonctionnement budget général

Les recettes ont été prévues avec prudence et les dépenses avec une légère augmentation afin de répondre aux obligations statutaires pour les salaires, et pour pallier les augmentations des charges telles que carburants et combustibles, etc...

La section de fonctionnement est présentée en équilibre en dépenses et en recettes à 2 698 533.26 € après report des produits antérieurs de 517 199.26 €

Le budget de fonctionnement est proposé au vote par chapitre

DEPENSES		
Chapitre 011	Charges à caractère général	723 938
Chapitre 012	Charges de personnel	784 000
Chapitre 014	Atténuation charges	210
Chapitre 022	Dépenses imprévues	49 591.26
Chapitre 023	Virement à l'investissement	772 000
Chapitre 042	Opérations d'ordre	7 226
Chapitre 65	Autres charges gestion courante	302 887
Chapitre 66	Charges financières	53 681
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	5000
RECETTES		
Chapitre 002	Report	517 199.26
Chapitre 013	Atténuations de charges	1500
Chapitre 70	Produits des services	290696
Chapitre 73	Impôts et taxes	968437
Chapitre 74	Dotations	653161
Chapitre 75	Autres produits gestion courante	267540

### **Investissement budget général**

Le programme d'investissement affiche un montant de 3 533 037.19 €. Il s'équilibre par un virement de la section de fonctionnement de 772 000 €.

Est proposé pour 2020 le lancement de 2 nouvelles opérations :

- travaux de rénovation du gymnase, pour lesquels un fonds de concours de la Ca3B est envisageable
- la révision du PLU

Les travaux sur Montmerle sont à l'étude. Plusieurs compétences sont concernées, dont certaines relèvent de la CA3B. Le programme de voirie ne prévoit rien pour 2020, il faut auparavant gérer le problème des eaux pluviales.

Certains conseillers auraient souhaité que des travaux soient prévus à la salle des fêtes de Treffort. Mme le Maire reconnaît que des travaux de réaménagement sont indispensables, néanmoins, compte-tenu des autres projets en cours, il sera très difficile de mener tous les projets de front. Rien n'empêche de commencer à réfléchir au prochain programme de travaux.

L'ensemble de la section d'investissement se résume comme suit :

N°	OPERATIONS	Dépenses	Recettes
200	Residence les mousserons	424 000.00 €	372 265.00 €
200	toitures + panneaux photovoltaïques	180 000.00 €	20 000.00 €
201	Informatique divers	15 000.00 €	- €
203	salle des sports	150 000.00 €	- €
205	Révision PLU	50 000.00 €	- €
206	aménagement de MONTMERLE	50 000.00 €	- €
208	réfection des garages	- €	- €
209	diagnostic des églises	15 000.00 €	- €
210	Presbytère de Cuisiat	30 000.00 €	- €
234	Acquisitions fonciers	200 000.00 €	- €
303	équipements des services techniques	200 000.00 €	8 144.00 €
367	Mobilier et équipement mairie	100 000.00 €	- €
367	Mairie	1 138 966.00 €	580 000.00 €
370	Investissements clubs	10 000.00 €	- €
381	cimetières	20 000.00 €	- €
394	voie douce + arrêt car + parking école	266 000.00 €	123 154.00 €
395	accessibilité	158 000.00 €	77 931.00 €
396	aménagement plan d'eau	150 000.00 €	
<b>TOTAL OPERATIONS</b>		<b>3 156 966.00 €</b>	<b>1 181 494.00 €</b>
<b>HORS OPERATIONS</b>			
001	Solde d'exécution reporté	- €	1 399 069.15 €
10222	FCTVA	- €	70 000.00 €
040/041	Opérations d'ordre-amortissement	- €	7 226.00 €
10223	TLE / taxe aménagement	- €	8 796.00 €
1068	Excédent	- €	94 452.04 €
13	Subventions et dotations	- €	- €
16	Emprunts et caution	143 138.00 €	- €
2042	Subventions équipements versées	10 000.00 €	- €
21	Divers achats et travaux	182 000.00 €	- €
	Dépenses imprévues	40 933.19 €	- €
<b>TOTAL HORS OPERATIONS</b>		<b>376 071.19 €</b>	<b>1 579 543.19 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 533 037.19 €</b>	<b>2 761 037.19 €</b>
			772 000.00 €

## Budgets annexes

### Camping

Inscription de 445 553 € pour l'achat et l'installation des mobil-home.

Cet investissement est financé par :

- des subventions : 100 163 €
- Et un nouvel emprunt à contracter en 2020 pour 250 000 €
- + 20 000 € de la vente des chalets (réalisée en 2019)

### Réseau de chaleur

Le budget de fonctionnement est déficitaire cette année et ne permet pas d'abonder la section d'investissement. La somme disponible pour de nouveaux investissements en 2020 est de 48 652 €.

En 2019, des frais importants ont été engendrés par la réparation de la chaudière bois (plus de 27 000 €) et il y a eu une opération de broyage bois pour 13 000 €

## Développement commercial

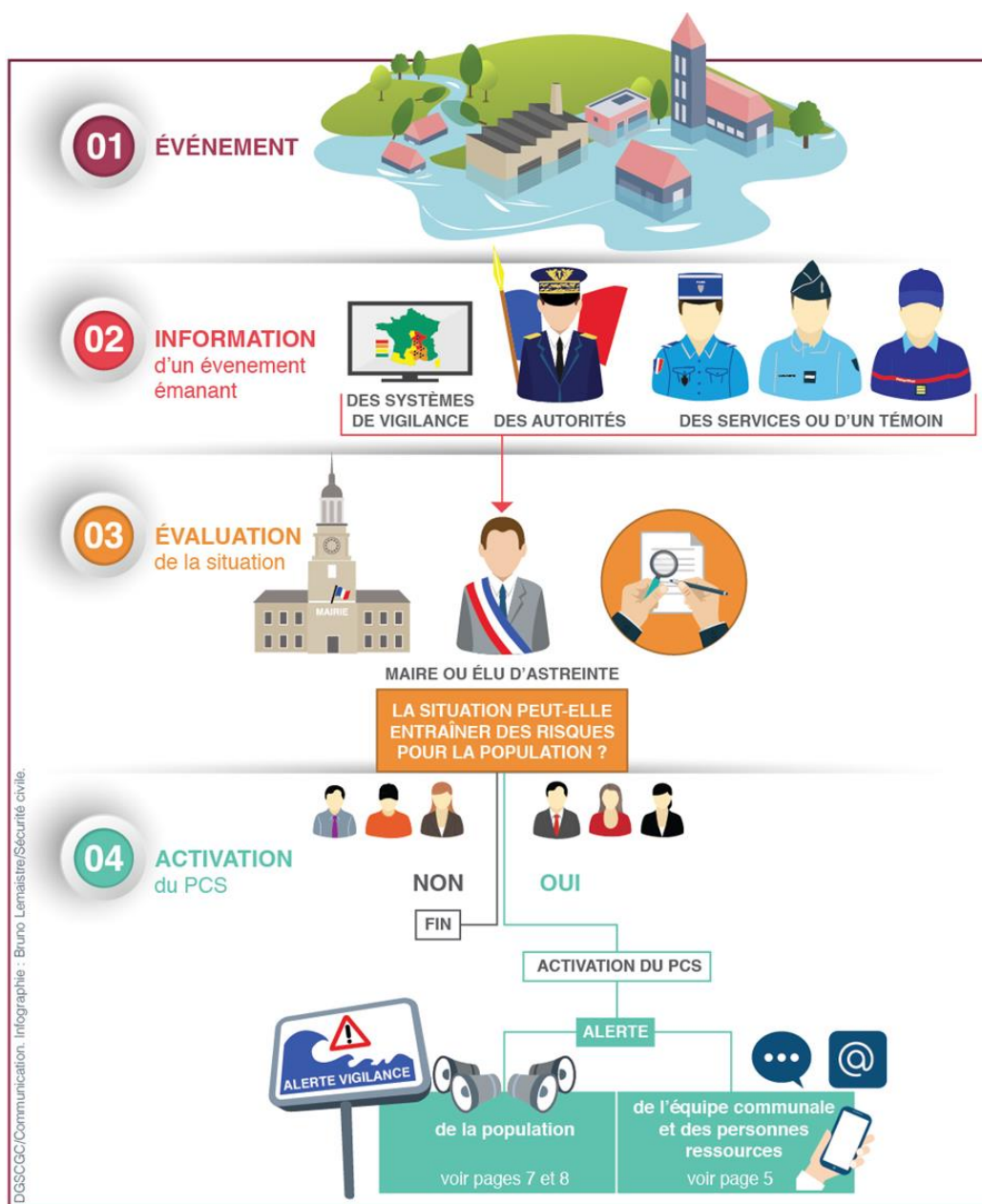
Reconduction à l'identique. La somme dégagée pour l'investissement est de 608 162 €. Sont envisagés pour 2020, le remplacement des huisseries du restaurant de la Grange du Pin et la réfection de la façade de la maison Sauvage.

## Emprunts

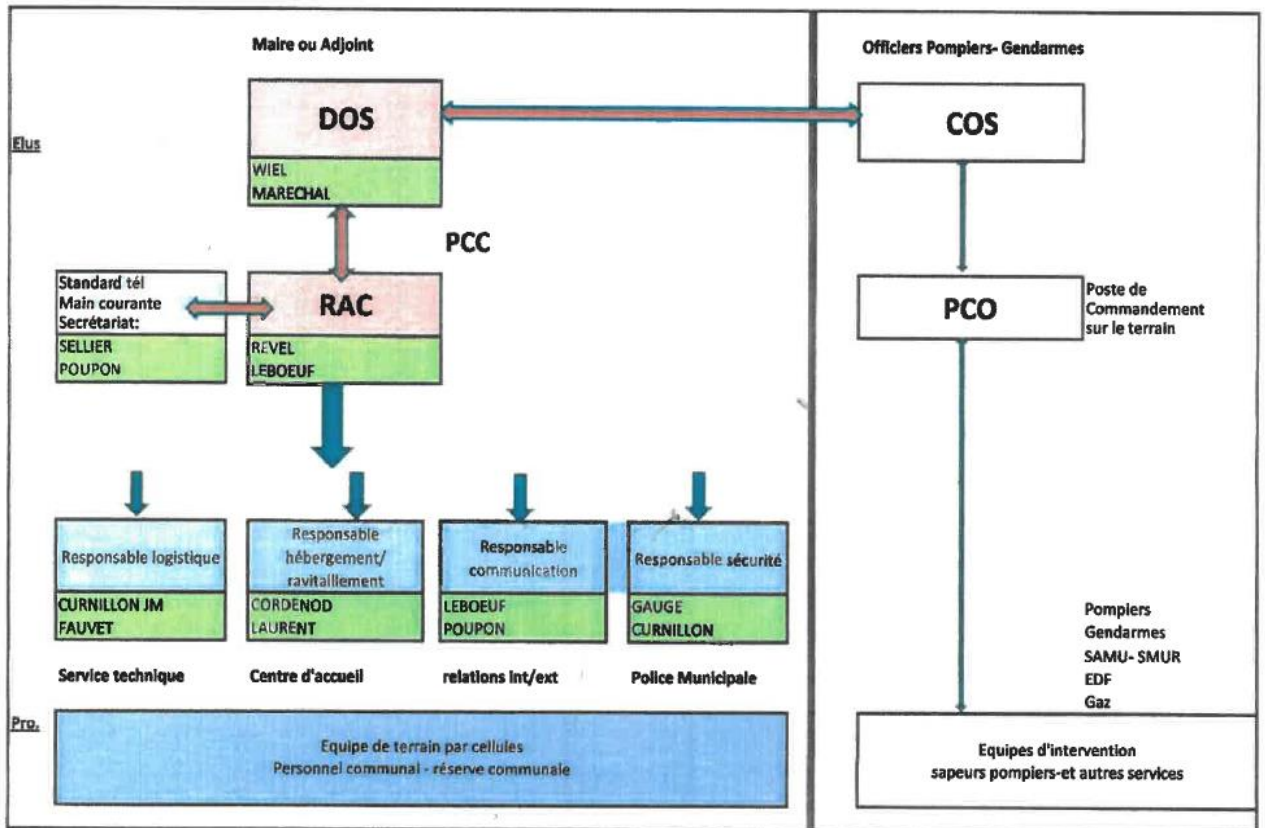
La liste des emprunts est présentée.

## Plan communal de Sauvegarde

Après la présentation faite aux élus et aux agents le 15 janvier dernier, le conseil doit approuver le Plan Communal de Sauvegarde. Le maire prendra ensuite un arrêté portant approbation qui sera ensuite transmis au Préfet avec le PCS. Entretemps, le PCS sera présenté aux pompiers volontaires et à la gendarmerie, afin de les informer de cette organisation communale. Madame le Maire refait une présentation synthétique du dispositif.



Structure PCC - Interface DOS/COS



Afin d'expérimenter cette organisation, une simulation est prévue le 13 février.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le Plan Communal de Sauvegarde tel que présenté.

**Subvention toiture du Monetay**

Lors d'un conseil précédent, la demande de subvention concernant la réfection de la toiture de la chapelle du Monetay avait été mise en instance en attendant la présentation du bilan financier complet de l'opération (la commune avait déjà versé une subvention exceptionnelle de 7 500 € en 2019). L'association fait une demande de subvention concernant le remplacement des tuiles à l'ancienne pour un montant de 1428 €, correspondant à la subvention versée pour les habitants réalisant ce type de travaux, à raison de 6€ le m2. L'association a présenté son budget 2020 et informe que d'autres travaux sont nécessaires (reprise de l'enduit, suite aux fuites d'eau dans la toiture). Devant le bilan financier présenté, et considérant que la chapelle du Monetay fait partie du patrimoine architectural, après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le versement de la subvention correspondant au remplacement de la toiture en utilisant des tuiles anciennes pour un montant de 1428 €.

**Atlas biodiversité communal**

Suite à la présentation de l'ABC lors du dernier conseil municipal, il convient d'envisager la suite. En effet, le diagnostic présenté n'est que le début de la démarche. Il est nécessaire de poursuivre le travail, notamment en recrutant un stagiaire comme en 2019 et en se faisant

accompagner par la FNE pour compléter le travail en lien avec la révision du PLU (travail sur les haies et les ripisylves, sur les mares, et les corridors, par exemple).

Un budget de l'ordre de 5 000 € paraît nécessaire pour financer l'accompagnement par la FNE en 2020.

### **Tour des commissions**

**Assainissement** : le bilan sur l'épandage des boues a été fait : 1016 m<sup>3</sup> ont été épandus sur 30.71 ha. Les boues ont très peu de matière sèches, les services de la CA3B vont se pencher sur ce problème pour en diminuer l'humidité. Des travaux d'entretien ont été faits par les services de la CA3B sur les tamis et les pompes de la station d'épuration.

**Seniors** : l'inauguration des travaux de la Résidence Autonomie s'est déroulée le 17 janvier dans de bonnes conditions. Une cinquantaine de personnes était présente. De nouvelles admissions ont été faites et les logements devraient vite se remplir. Les financeurs ont souligné le loyer modéré qui est appliqué.

Club Senior : le nombre d'adhérents est en progression constante. C'est un club très vivant avec un bureau très investi qui propose de nombreuses activités.

**Communication** : les bulletins et les DICRIM ont été distribués

**Culture** : le 1<sup>er</sup> spectacle de l'année a eu lieu le 17 janvier, une centaine de spectateurs était présente. Le 14 février, sera proposé le concept « et si on sortait ensemble », spectacle au théâtre de Bourg avec co-voiturage.

**Camping** : le Cabinet ABCD va être sollicité pour la maîtrise d'œuvre de la 2<sup>ème</sup> phase des travaux. Les emplacements pour la mise en place des mobil-homes sont terminés, reste à prévoir les emplacements pour les parkings. Les mobil-homes seront livrés en février. Compte-tenu de l'ouverture des réservations, des noms ont été donnés à chaque mobil-home (Les Sources, Carisse, Le Coulou, Les Rippes, Carouge, La Cabatane, Les Pilles, Les 3 Monts, La vipерelle, La Boutane, La Ferrolière, La Combe)  
Les panneaux de randonnées et les plans des villages vont être remis à jour.

### **Questions diverses**

Suite à la fermeture du PAS de Meillonas, des permanences seront organisées dans la Résidence des Mousserons : assistante sociale et PMI, à compter du 3 février

Tenue des bureaux de vote le dimanche 15 mars :

	<b>Treffort</b>	<b>Cuisiat</b>	<b>Pressiat</b>
<b>Président</b>	Monique WIEL	Alain MONCEL	J-Louis REVEL
<b>7h30 à 13h</b>	J. GAUGE, K. SUTTER, E. STUTZ	JL LEBŒUF, M. PUDDU, A. MONCEL	P. FAUVET, B. BARDET, F. MEUROU

<b>13h à 18h dépouillement</b>	<b>L. CARON, R. MARECHAL, F. CHABERT</b>	<b>JP CORDONOD, O. JOLY, à <b>pourvoir</b></b>	<b>C. PUVILLAND, M. HARNAL, à <b>pourvoir</b></b>
------------------------------------	--	--	---

**Rappel de dates :**

-conférence des 1000 élus : vendredi 24 janvier à 15h45

-Vœux de la Ca3B : vendredi 24 janvier à 18h30

-journées portes ouvertes : à l'espace Chrysalide, et à l'atelier de Cécile Haegelin : Papier crayon, le samedi 25 janvier

**Prochain Conseil** : jeudi 20 février à Pressiat à 20h30.